



## Le clin d'œil du lecteur

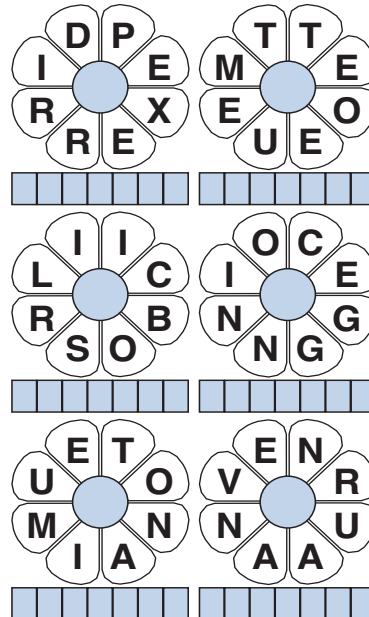
Cette photo a été prise hier matin à Nods, sur le Plateau de Diesse, par Paul Stauffer, du même lieu. D'autres images sur [www.arcinfo.ch](http://www.arcinfo.ch) et [www.journaldujura.ch](http://www.journaldujura.ch)

### MARGUERITE

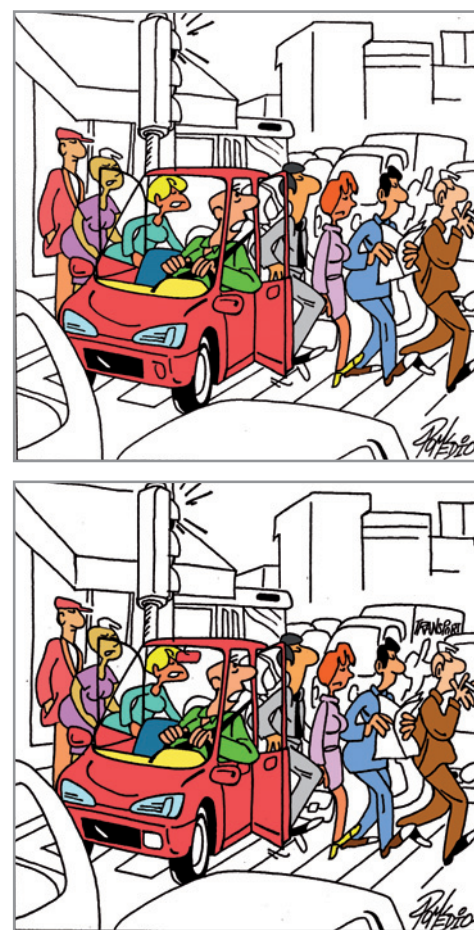
### OISEAUX

### 7 ERREURS

Remettez 7 des 8 lettres de chaque fleur dans le bon ordre pour former un nom ayant trait au thème du jour. Avec la lettre restante que vous aurez reportée au centre vous formerez un mot sur le même thème.



**Solutions**  
 1- Le sac de la dame  
 2- Le cigoniam  
 3- La poignée de la portière avant  
 4- La rétroviseur intérieur  
 5- L'inscription « transport » sur  
 6- Le store  
 7- Le journal du piéton



## L'invitée



LAURE THORENS  
 assistante de projets  
 sasu - formation pour  
 le développement durable

# L'échange de compétences en réponse à la crise

A l'image de la grisaille hivernale, le bilan du Forum économique mondial de Davos s'est affiché en demi-teinte. Le système monétaire classique, le rôle des banques et l'avenir de l'euro ont occupé les décideurs et alimenté le débat pendant quelques jours remplis de craintes et de promesses.

En marge de ces questions, chasse gardée des classes politiques, que reste-t-il à la population pour lutter contre les inégalités et résister aux soubresauts de la crise? Une esquisse de réponse en trois idées.

S'appuyant sur une forme d'économie solidaire, les systèmes d'échange local (SEL) font le bonheur d'une poignée de citoyens qui coordonnent eux-mêmes l'offre et la demande. Nés au Canada dans les années 1980 et largement

répandus en France, les SEL rassemblent des adhérents à travers toute la Suisse, de Lausanne à Zurich, en passant par La Chaux-de-Fonds. Regroupés en associations régionales, les membres pratiquent le troc de biens et de services sur la base d'une monnaie fictive.

Crédités de «billes» sur les rives du Léman, d'«unités de temps» au bord de la Limmat et de «picaillons» dans les Montagnes neuchâteloises, ces affranchis proposent un talent personnel contre le savoir-faire

d'autrui, sans argent comptant. L'éventail de prestations est aussi vaste que les compétences individuelles: jardinage, thérapie, bricolage, cours d'appui... Le but n'étant pas de concurrencer le marché mais plutôt de favoriser un réseau d'entraide et de proximité.

Non loin du monde associatif, celui de l'entreprise encourage également des employés aux capacités variées à unir leurs forces au profit d'une cause commune, sans rémunération particulière à

l'horizon. Une société donnée aurait alors constitué une équipe préposée à l'introduction de mesures de bien-être sur le lieu de travail, dans la lignée du développement durable.

Au programme: massages, vélos électriques à l'essai, livraison de paniers de légumes produits localement. Résultat positif pour les instigateurs du projet et l'ensemble des collaborateurs invités à en profiter en toute convivialité.

Les échanges de compétences

permettent en outre de gagner en expérience. L'exemple d'une apprentie, ayant décidé de franchir la barrière de rösti pour évoluer dans un milieu professionnel alémanique et parfaire ses connaissances linguistiques.

Enrichissante pour la jeune fille, cette aventure l'a aussi été pour la structure d'accueil qui a apprécié la maîtrise du français et le regard externe de sa nouvelle employée. Valoriser les savoir-faire, se rendre utile avec plaisir, consolider le lien social, agir pour soi et la collectivité, communiquer de manière plus fluide, oublier un instant la valeur marchande d'un bien ou d'un service... autant de bonnes raisons de tisser un réseau de solidarité.

A propos, au lecteur qui cherche un rédacteur, j'offre volontiers quelques lignes!

L'éventail de prestations est aussi vaste que les compétences individuelles: jardinage, thérapie, bricolage, cours d'appui... Le but n'étant pas de concurrencer le marché mais plutôt de favoriser un réseau d'entraide et de proximité

## COURRIER DES LECTEURS

### Des Eglises d'utilité publique

Cette lectrice évoque la question des impôts d'Eglise.  
 Bonne nouvelle: nous avons appris par la presse qu'à partir du 1er janvier 2011, les cotisations payées ou les dons faits à un parti politique devenaient déductibles de la déclaration d'impôt, dans toute la Suisse.

De même, nous avons appris par la presse que bientôt un projet de nouvelle taxation des personnes physiques serait soumis au Grand Conseil neuchâtelois.

Le rapprochement de ces deux données a fait surgir une idée imprévue dans nos têtes. Le canton de Neuchâtel, avec Genève, est le seul à ne pas connaître d'impôt d'Eglise obligatoire. L'impôt d'Eglise y est facultatif, à bien plaisir.

Pour ceux qui s'en acquittent, tout ou partie, il exprime un attachement, une adhésion aux valeurs défendues par l'Eglise dont ils se veulent membres.

Alors, au nom de quel raisonnement, ce même impôt d'Eglise ne deviendrait-il pas déductible de la déclaration d'impôt? Il est facultatif au même titre que la cotisation payée à un parti.

Dans le canton de Neuchâtel, il y a trois Eglises dites «reconnues» par l'Etat, l'Eglise réformée, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne. Il suffirait d'ajouter une petite expression à cet adjectif: reconnues «d'utilité publique». C'est bien ce qu'elles sont, nos Eglises, par le Centre social protestant, par Caritas, par les aumôneries des hôpitaux et EMS, par l'aumônerie de rue, par l'accueil et l'écoute pratiquée à la Margelle, par le travail de terrain de ses pasteurs, diacres et laïcs engagés: d'utilité publique.

Reconnues d'utilité publique, comme de nombreuses associations, songez à Pro Infirmis, Pro Juventute, etc., ainsi qu'à des associations sportives et



ÉGLISES Un rôle d'utilité publique à redéfinir? (DAVID MARCHON)

caritatives, et j'en passe, l'impôt librement payé deviendrait automatiquement déductible. Ce serait un geste élégant et cohérent de la part d'un canton délibérément laïc et républicain.

Merci à nos députés d'y penser lors du débat sur la nouvelle imposition des personnes physiques.

THÉRÈSE MARTHALER  
 CORCELLES

### Un devoir de protection

A propos de l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes».

En son temps, un large consensus s'était constitué pour diminuer la limitation de vitesse dans les villages à 50 km/h, ceci afin de diminuer le risque d'accidents. But atteint. Aujourd'hui, une mesure similaire doit être

prise pour diminuer la probabilité d'accidents mortels à l'intérieur des familles. Chacun d'entre nous présente un caractère plus ou moins instable que les circonstances de la vie peuvent conduire à ses limites, voire au-delà. Ceux qui ne peuvent s'imaginer débordés par des émotions fortes m'inquiètent d'ailleurs plus que les autres, qui ne se surestiment pas en la matière. La disponibilité d'une arme dans le foyer abaisse le seuil à partir duquel une crise amène une personne à un geste fatal. Par ailleurs, même une personne déterminée sera retenue si elle doit longuement rechercher un moyen d'arriver à ses fins funestes. Aussi lorsque j'entends nos mâles congénères considérer qu'il est de leur droit intangible de disposer d'une arme chez eux, je m'étonne et je me réjouis qu'il ne soit pas de leur droit de rouler à 80 km/h dans les villages. Bien entendu, les lois ne sont pas faites pour l'être

parfait et resplendissant d'intégrité, mais pour protéger les plus instables et les plus faibles parfois contre eux-mêmes, mais aussi contre les autres. On est tous d'accord pour combattre le terrorisme. Pourquoi faudrait-il s'arrêter lorsque le terrorisme se glisse au sein des familles et que des déséquilibrés le font subir à leurs proches? Car si les drames de ce type sont moins fréquents que ceux de la route, ils ont un impact social autrement plus grave.

On a longuement démontré que ni les chasseurs, ni les collectionneurs, ni les tireurs sportifs (qui achètent une arme avant de s'inscrire dans un club?) ne seraient entravés dans leurs hobbies. La police se réjouit à l'idée de disposer d'un registre fédéral des armes. Quant à la tradition de garder une arme chez soi, mon Dieu, demandez à la mère d'un jeune suicidé de 25 ans ce qu'elle en pense?

CHRISTINE AMMANN  
 SAVAGNIER